

COMMUNIQUE

Les sujets qui fâchent sont malheureusement bien connus tant sur le plan national qu'à Bergerac, relais local du dysfonctionnement de notre pays. Le déclin progressif de l'offre des services publics telle qu'il apparaît dans le journal Sud Ouest du 20 juillet 2007 confirme la dégradation programmée de notre qualité de vie quotidienne : Déjà, il n'y a plus de Banque de France. Maintenant, il n'y a plus de réanimation à hauteur des besoins réels à l'hôpital. Demain, il n'y aura plus de tribunal...Mais que va-t-il rester ?

On peut légitimement se poser la question du service rendu par notre député-maire à sa ville : il a précédemment laissé filer le centre de formation de gendarmerie (GIGA), le centre de recherche du tabac (SEITA) et déchoir la Poudrerie (On annonce encore des suppressions d'emplois)...A quoi sert son influence nationale si ce n'est à démontrer son impuissance à défendre notre ville ?

Ce n'est pas parce que Bergerac est une ville moyenne qu'il faut se contenter d'une politique de développement aussi médiocre.

Ne pouvait-on pas négocier le départ du GIGA en échange de l'installation d'une autre structure comme avait su le faire Yves Guéna à l'époque, avec l'école de Police sur Périgueux en échange du départ du 5ème Chasseurs ?

Ne pourrait-on pas dès maintenant négocier sérieusement l'implantation d'autres services de proximité à l'Hôpital de Bergerac pour compenser la perte d'un service de réanimation de qualité ? (D'ailleurs, dans combien de temps le seuil d'activité de Périgueux sera-t-il à son tour jugé insuffisant, pour obliger les patients à se déplacer à Bordeaux, s'ils ne sont pas morts avant ...?)

Daniel Garrigue est vice président de la délégation à l'Union Européenne, membre de la commission de surveillance de la Caisse de dépôts et Consignations et membre de la commission des finances. Cela sauvera-t-il ce qui reste de nos services publics à Bergerac ? Il est permis d'en douter...

L'insuffisance rejoint même la forfaiture lorsque notre Député Maire se plaint du faible financement du Conseil Général pour le projet de reconstruction des quartiers de Naillac, la Catte et Beauplan dans le cadre de la convention de renouvellement urbain (ANRU). Pourtant, le Conseil Général participe à hauteur de plus de 2 000 000 €, quand même.... Et l'ANRU si cher au Député Maire, ça dure, ça dure....depuis 4 ans !

Que ne laisse-t-il pas directement la gestion de la Ville de Bergerac au Conseil Général, tant qu'à faire ? Pour qui prend-on les bergeracois ?

Dominique ROUSSEAU
Conseiller Général Bergerac I
Conseiller Régional d'Aquitaine